

PREAC

Pôle de ressources
pour l'éducation
artistique et culturelle
en art contemporain
– Bretagne



Compte-rendu de la réunion annuelle en plénière

Mardi 28 septembre 2021
Centre d'art GwinZegal
(Guingamp)

Étaient présent·e·s :

- **AYLMER Alexandra**, Secrétaire générale, acb - art contemporain en Bretagne
- **BAUMANN Lucie**, Coordinatrice et médiatrice, Musée des beaux-arts de Rennes
- **BRAUD Amandine**, médiatrice culturelle, La Criée centre d'art contemporain (Rennes)
- **BRÉBANT Thibault**, chargé des publics, Passerelle Centre d'art contemporain (Brest)
- **BRESSOLLIER Anne-Marie**, chargée de mission arts plastiques, direction culture ville Lorient / galerie du Faouëdic
- **BRULARD Carole**, Responsable du service des publics, La Criée centre d'art contemporain (Rennes)
- **CÉNAC Emilie**, Responsable des relations aux publics, Le Village, site d'expérimentation artistique (Bazouges-la-Pérouse)
- **CHABAUD Elodie**, Chargée de l'action culturelle, Association L'âge de la tortue (Rennes)
- **CHEVRIER David**, Directeur, Le Village, site d'expérimentation artistique (Bazouges-la-Pérouse)
- **CRAFF Laurence**, Directrice, L'Atelier, CEAPC (Plogastel-Saint-Germain)
- **DONNET Laura**, Chargée de la ressource, de l'accompagnement et de la formation professionnelle, acb - art contemporain en Bretagne
- **FALUSI Philippe**, conseiller pédagogique éducation musicale 22, DSDEN22
- **GOUJON François**, Intervenant Plasticien - Responsable pédagogique et artistique L'Atelier, CEAPC (Plogastel-Saint-Germain)
- **GUIHARD Camille**, chargée des publics, Passerelle Centre d'art contemporain (Brest)
- **GUITARD Cyrille**, Chargé de médiation, 40mcube (Rennes)
- **GUYOT Cynthia**, Responsable structure culturelle, Association La fourmi-e (Rostrenen)
- **LAOT Emmanuel**, coordonateur EAC 22, PRAG INSEAC DAAC – INSEAC (Guingamp)
- **LAVAUUR Krystel**, Responsable adjointe du service des publics, Frac Bretagne (Rennes)
- **LE BON Céline**, Coordinatrice EAC, Lamballe Terre & Mer
- **LE BRAS Martine**, Conseillère EAC, DRAC Bretagne
- **LHULLERY Mélanie**, Chargée de gestion et d'administration, Les Moyens du Bord (Morlaix)
- **LINTANF Benoit**, enseignant, collège Yves Coppens (Lannion)
- **MALINGE Alice**, Responsable du service des publics, Frac Bretagne (Rennes)
- **MANGLOU Gabrielle**, Artiste visuelle
- **MICHEL Léa**, Chargée de mission médiation, Les Moyens du Bord (Morlaix)
- **NICOL MARIE-LINE**, Agrégée en arts, Conseillère relais DAAC, Collège Plouaret et Lycée Lannion
- **ORVEAU Chloé**, Conseillère académique beaux-arts / art contemporain, DAAC Académie de Rennes
- **PHET Catherine**, Directrice artistique / Production Performance / Labo d'écriture, Ek-stasis Prod
- **REBOUL Solange**, Co-directrice, Centre d'art GwinZegal (Guingamp)
- **ROBERT CHANTAL**, Référente action culturelle, direction culture ville de Lorient
- **ROSIANGANA MELISSA**, ARTISTE, INTERVENANTE ARTISTIQUE, Chrysalide Quimper
- **SAULNIER Walter**, ajoint à la DAAC, DAAC Académie de Rennes

ORDRE DU JOUR

1. Point sur l'éducation artistique et culturelle en Bretagne
 - DRAC Bretagne - ministère de la Culture
 - DAAC - Académie de Rennes
2. Bilan 2020
 - ACTIONS & RESSOURCES
3. Projets 2021-22
 - ACTIONS & RESSOURCES
4. Temps d'échanges
5. Les actualités de l'INSEAC -Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle

Point sur l'éducation artistique et culturelle en Bretagne Direction régionale des affaires culturelles Bretagne - ministère de la Culture

● Martine Le Bras, Conseillère pour l'éducation artistique et culturelle revient sur le soutien de la DRAC au titre de l'EAC pour l'année 2019.

1- Chiffres clés et cartographies des projets EAC 2019 – 2020 et 2021

En 2020, le soutien de la DRAC sur l'EAC (sur des crédits EAC uniquement) a aidé :

- 158 structures culturelles
- 85 services éducatifs (pour leur programmation à l'année).
- 158 projets portés par des structures sur les territoires et auprès des publics prioritaires
- 4 résidences d'artistes à l'INSPE

L'appel à projet EAC 2021 (pour année 2021-2022)

178 projets portés par des structures culturelles ; des structures sur les territoires et auprès des publics prioritaires ;

Dont 43 en arts visuels, soit 21% (25% l'année dernière) : les projets arts visuels constituent une part importante des projets soutenus par l'appel à projet EAC.

23 structures : dont 4 musées, 1 médiathèque, 2 festivals et 2 structures pluridisciplinaires

+ subvention moyenne sur l'appel à projet (toutes discipline confondue) = 3 009€

En 2020-2021 : 191 projets reçus / 167 projets soutenus

En 2021-2022 : 228 projets reçus / 178 projets soutenus

En 2019 pour info : 216 projets reçus

- Malgré la crise sanitaire, augmentation du chiffre des projets EAC.

2- Le Pass culture

Nouveauté : extension au moins de 18 ans

Sujet partagé avec le rectorat. Phase de test en région Bretagne avec la possibilité pour les établissements scolaires de s'en emparer.

Part collective pour les professeurs pour financer des actions d'EAC (à partir de janvier 2022).

« Le pass Culture -18 ans collectif »

L'objectif principal est de simplifier la construction de parcours d'Éducation artistique et culturelle (EAC). Les professeurs et correspondants EAC des établissements scolaires publics et privés sous contrat pourront effectuer des pré-réservations à travers ADAGE, une application interne au ministère de l'Éducation Nationale qui les accompagne dans la mise en place de projets EAC, dans laquelle le pass Culture a été intégré.

Les chefs d'établissement garderont la maîtrise des réservations définitives et de leur budget. En effet, chaque établissement scolaire bénéficiera d'un montant global, calculé sur la base du nombre d'élèves éligibles :

4ème et 3ème : 25€ par élève

Seconde, première et deuxième année de CAP : 30€ par élève

Première et Terminale : 20€ par élève

Ne sont à ce stade éligibles que les sorties et interventions : visites, spectacles, cinéma, concerts, rencontres, conférences, etc.

<https://pass.culture.fr>

- Comment s'en emparer ? Concrètement, comme cela se passe pour une structure culturelle ou un·e enseignant·e ?

- Basé sur un parcours de qualité, qui allie la pratique / la rencontre et la connaissance. Si l'offre répond à ces trois piliers, elle peut être proposée en offre collective sur ADAGE (fonctionne comme une interface).
- Concrètement : les structures culturelles utilisent l'application du pass culture pour publier leur offre > l'offre est directement « interfacée » sur ADAGE où les professionnel·les de l'Éducation nationale peuvent consulter l'ensemble des offres et ensuite choisir celle qui leur correspond.

Point sur l'éducation artistique et culturelle en Bretagne

Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle - Académie de Rennes

● Walter Saulnier, adjoint de la Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle, Académie de Rennes

Les enjeux de la DAAC :

- Développer la réussite des élèves (parcours de qualité : sens, connaissance, partage)
- Développer la professionnalisation des enseignant·es (formations, colloques, transdisciplinarité)
- Constituent un double enjeu

Se décline par des 3 actions concrètes :

1/ Mobiliser

Passer par l'identification d'un·e référent·e culture + extension du pass culture > expérimentation en Région Bretagne.

2/ Engager > Favoriser l'engagement

Passer par le label EAC : actions de qualité / cohérentes / structurantes

3/ Évaluer > s'outiller pour accompagner l'évaluation

Passer par l'application ADAGE

Point concernant les dates de dépôts de dossiers sur ADAGE qui cette année étaient fixées entre juin et septembre : ce calendrier laisse peu de temps aux structures culturelle et/ou éducatives pour déposer un dossier (notamment dans des structures où les postes changent et en pleine période de vacances scolaires).

- Des ajustements sur les dates de dépôt de dossiers sont prévus sur ce point.

● Chloé Orveau, Professeure d'Arts Plastiques et Conseillère Académique Beaux-Arts - art contemporain pour la Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle, Académie de Rennes

La DAAC travaille ainsi aux côtés de la DRAC Bretagne, et des structures artistiques et culturelles, au PREAC art contemporain, pour mettre en œuvre des journées, comme celle d'aujourd'hui, qui favorisent les échanges interprofessionnels et un enrichissement mutuel, et permettent de renforcer cette dynamique collective au service de l'EAC.

Aujourd'hui la réflexion portera sur l'humour, la surprise, l'étonnement, l'absurde, le décalage, pour se demander si ce pas de côté peut être créateur, transformant le savoir en jeu, la nécessité et la détermination en liberté et en imagination.

Les formes d'humour permettent-elles alors d'élargir la nature cognitive de l'art ? Et par l'humour d'envisager d'un point de vue distancié le réel et les choses humaines. Comment cet effet de surprise s'imisce-t-il dans les projets de médiation et pédagogiques : nous interrogerons son potentiel et ses limites. Même si selon Novalis « Il n'y a aucune limite qui ne soit là sinon pour

être dépassée et ainsi de suite. » En classe l'humour est quelque chose de difficile à manier car il faut en maîtriser les effets.

Alors que permettent ces notions dans la pédagogie ? Peut-être amorcent-elles une proximité entre les protagonistes, ce qui est propice à l'apprentissage. Comment sont-elles abordées et perçues dans le champ de l'éducation et de la médiation, de manière informelle et/ou officielle ?

Enfin cette année il s'agit pour le PREAC de se déplacer dans les territoires pour proposer des formations dédoublées et itinérantes. L'équipe du comité technique œuvre actuellement à la construction de ces prochaines journées de formation, qui se tiendront le 09 décembre à Hennebont et le 10 à Brest.

Bilan d'activité 2020 & Projets 2021-22 du PREAC art contemporain

Voir le document Bilan 2019 et Actions 20-21 en annexe à ce compte-rendu de plénière.

Un exemplaire papier a été distribué à chaque participant·e-s
Il est également consultable sur le site internet du preac art contemporain.

Actualités de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (INSEAC)

Par Laurent Garreau, Ingénieur de Recherche et de Formation à l'INSEAC

3 missions : formation / recherche / ressource

1- Formation

Ouverture du master (formation initiale et continue) « Culture et communication - Éducation Artistique et Culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Arts et Techniques des Publics, Interactions et Transmission » avec 29 étudiant·es.
120 demandes reçues de différentes provenances

Ouverture du Bac +1 « Agent d'accueil des publics de l'éducation artistique et culturelle

« Campus cœur de territoire »
« Campus métiers d'excellence »

2- Recherche

Accueil de Zoé Lanieste, doctorante sur l'évaluation de l'EAC, suivi de cohortes au sein du « livinglab » pour 3 ans de recherche : observer la politique de l'EAC sur le territoire. Sous la direction de Emmanuel Ethis, Damien Malinas et Raphaël Roth

3- Ressource

À venir, élaboration d'un « kit » sur les PREAC